

Chronique linguistique

À qui doit-on la création du mot *patinoire*?

Gabriel Martin

Volume 27, numéro 1-2, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97942ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, G. (2021). Chronique linguistique : à qui doit-on la création du mot *patinoire*? *Histoire Québec*, 27(1-2), 31–34.

À qui doit-on la création du mot *patinoire*?

par Gabriel Martin

Gabriel Martin est linguiste. Détenteur d'un baccalauréat multidisciplinaire en linguistique et en technologies de l'information (Université du Québec à Montréal, 2015) et d'une maîtrise en études françaises (Université de Sherbrooke, 2020), il s'intéresse notamment aux questions qui concernent le français québécois, la toponymie, l'histoire des mots et la linguistique informatique.

patinoire [patinwaʁ] n. f.

Surface glacée aménagée pour le patinage.

Patinoire intérieure, extérieure.

Patinoire municipale.

Poser les bandes d'une patinoire.

« dès l'arrivée des joueurs [...] sur la patinoire, les amateurs se sont levés d'un bloc et se sont mis à ovationner leur capitaine » (*La Presse*, 2002).

◆ PAR MÉTON. **patinoire** ou [F/E] **patinoire couverte** ou **patinoire intérieure** : édifice comprenant une patinoire et des gradins.

⇒ aréna.

ÉTYMOLOGIE

1880 (*in* TLFQ); de *patiner* et *-oire*.

Le dictionnaire québécois *Usito* fait remonter la première attestation de *patinoire* à 1880. (usito.usherbrooke.ca/définitions/patinoire)

De nos jours, le nom féminin *patinoire* est employé à travers la francophonie. Réputé originaire du Québec, ce mot n'a pas manqué d'attiser la fierté chez certains défenseurs et défenseuses du français québécois puisqu'il illustrerait la vitalité et la capacité de cette variété de langue à rayonner sur la planète.

Un emploi attribué à Lusignan

Les linguistes contemporains et leurs devanciers attribuent généralement la paternité du mot *patinoire* (initialement orthographié *patinoir*) au lettré canadien-français Alphonse Lusignan. Le texte d'une exposition récemment présentée à l'Université de Sherbrooke résume fort bien l'hypothèse la plus généralement admise dans les cercles savants quant aux origines du mot :

C'est à partir de la seconde moitié du 19^e siècle que le patinage devient une activité de loisir très populaire, en France comme au Québec. Pour nommer une piste, un espace circulaire où l'on fait du

patin, la France emprunte à l'anglais au début des années 1870 le mot *skating rink*, que les Québécois traduisent d'abord par *rond à patiner*.

Quelques années plus tard, l'avocat et journaliste québécois Alphonse Lusignan (1843-1892) propose le mot *patinoir*, sur le modèle de *dortoir* (lieu où l'on dort), *fumoir* (lieu où l'on fume) ou *trottoir* (lieu où l'on trotte). Le mot est donc au départ masculin et est attesté dans le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn dès 1880¹.

Les grandes lignes de ces explications circulent depuis la fin du 19^e siècle. Ainsi, dès 1896, l'auteur normatif Raoul Rinfret consigne des observations très similaires dans son dictionnaire correctif : « Ce que nous appelons *rond à patiner*, *pavillon des patineurs* se nomme en France *skating-rink*, ou simplement *rink*. Alphonse Lusignan propose *patinoir* au lieu de *skating-rink*². »

Dans la même veine, le chroniqueur de langage Étienne Blanchard affirme en 1918 que « [l]e mot *patinoir* est [...] un terme canadien créé par Lusignan³. » Près d'un siècle plus tard, l'information circule toujours et se trouve même sous la plume d'une des meilleures lexicographes du Québec, selon qui : « C'est Alphonse Lusignan qui a créé le mot *patinoir* (d'abord attesté au masculin, dès 1880, sur le modèle de *fumoir*, *dortoir* ou *séchoir*) pour remplacer le *skating rink* adopté par les Français⁴. »

Les sources s'accordent : la paternité du mot reviendrait à Lusignan. À priori, rien ne porte à douter de cette attribution, d'autant plus lorsque l'on sait que le lettré affirmait lui-même, en 1890, avoir soumis *patinoir* au jugement de ses compatriotes : « J'ai proposé *patinoir*, il y a plusieurs années, et l'expression fait son chemin⁵. »

Cependant, en y regardant un peu plus près, on en vient à se dire qu'il y a anguille sous roche. N'est-il pas suspect, en effet, que la première attestation connue du mot *patinoir*, qui remonte à 1880, ne provienne pas d'un écrit de Lusignan? Par ailleurs, n'est-il pas étonnant que le mot n'apparaisse ni dans les chroniques de langage recensées du lettré⁶ ni dans l'ouvrage posthume publié en son honneur par des personnes pourtant très sensibles aux questions de langue⁷. Qu'en est-il donc?

Un portrait à nuancer

Le dépouillement manuel et patient du journal *La Patrie*⁸ permet de mettre au jour le texte perdu dans lequel Lusignan mentionne pour la première fois le mot qu'on lui a attribué. Ce billet, daté du 13 décembre 1883, est particulièrement révélateur :

Les Anglais ont le mot *skating rink*. Les Parisiens le leur ont emprunté, et, comme ils mettent en tout du leur, ils le prononcent *skatinque-rinque*. D'autres Français ont le mot *patinage*, qui a du bon sens. Au Canada, nous disons *le rond à patiner* ou *le pavillon des patineurs*.

Or souvent le rond est carré, ou bien le patineur n'est abrité par aucun pavillon. Ces termes ne sont donc pas toujours exacts. J'ai lu dans *La Patrie*, une *patinoire*, la *patinoire*. Ce mot me semble bien préférable aux précédents. J'y préférerais cependant un *patinoir*, le *patinoir*. On dirait cela comme on dit un *promenoir*, – lieu où l'on se promène – ou un *dortoir*, – lieu où l'on dort, ou un *baïlloir*, lieu où l'on s'ennuie, et baïlle.

Créons ce terme, nous en avons le droit absolu. Allons au plus proche, au plus court. Surtout gardons-nous d'imiter le Parisien dans les emprunts insipides qu'il fait à l'Anglais. Va donc pour *patinoir*⁹!

La lecture de cette source de première main vient quelque peu bousculer les idées qui circulent de nos jours.

Tout d'abord, Lusignan, de son propre aveu, n'a pas créé le mot qu'on lui prêtera après son décès. En fait, il remarque plutôt l'utilisation du nom féminin *patinoire*, alors néologique, dans le journal pour lequel il collabore. Par ailleurs, le lettré ne se réclame pas de la création du masculin *patinoir*, qu'il dit tout simplement préférer.

Mais où Lusignan aurait-il trouvé la forme masculine *patinoir*? Il est probable qu'il se soit inspiré du glossaire publié par Oscar Dunn, qui mentionne la même prononciation parisienne inouïe (*skatigne rinque*). En effet, Dunn affirme ceci trois ans avant Lusignan :

Nous appelons ainsi [*patinoir*] ce que les Parisiens nomment *Skating rink* (prononcez *skatigne rinque*, ou d'une façon plus comique, si vous le pouvez). Nous écrivons habituellement *Pavillon des patineurs*, qui est excellent. Mais *Patinoir* est formé aussi régulièrement de *patiner* que *Lavoir* de *laver*¹⁰.

Signalons au passage que les informations fournies dans cette citation doivent être considérées avec vigilance. Le glossaire de Dunn, comme l'on déjà dit les linguistes, est

« à manier avec beaucoup de prudence¹¹ » et il saurait difficilement être assimilé à une source descriptive ou à un témoin fidèle de l'usage d'autrefois. Au contraire, il revêt davantage les allures d'une œuvre subjective et politisée aux accents pamphlétaires. De ce fait, ce glossaire doit plutôt être envisagé comme une compilation partielle et impressionniste, susceptible d'atténuer ou d'accentuer certains faits linguistiques à des fins rhétoriques. En l'occurrence, dans l'article consacré à *patinoir*, Dunn passe sous silence le fait que *skating rink*, loin d'être propre au français de Paris, était aussi usuel en français du Québec depuis les années 1860¹².

Qui a donc créé le mot et quand?

L'identité du créateur ou de la créatrice de *patinoire* demeurera probablement inconnue, et il n'y a là en fait rien d'exceptionnel. Après tout, les néologismes naissent souvent assez spontanément, parfois même à l'insu de leurs auteurs et autrices, à fortiori lorsqu'ils sont formés d'après un patron morphologique relativement régulier.

Dans son billet de 1883, Lusignan donne quelques indices sur le potentiel foyer d'apparition ou de propagation du mot en affirmant l'avoir aperçu dans *La Patrie*. En parcourant les pages du journal montréalais, on constate que la forme *patinoire* y est effectivement employée çà et là. On la relève pour la première fois le 5 décembre 1879, de pair avec *rond à patiner* :

« Les patineurs auront de quoi s'amuser cet hiver si l'on en juge par le nombre de *ronds à patiner* que l'on ouvrira cette année. Outre ceux qui pourront



Illustration ancienne intitulée « Sur le rond à patiner ». (Québec, *L'Illustration*, supplément de *La Revue franco-américaine*, 1^{er} janvier 1909, vol. 2, n^o 3, p. xvi)

être établis sur la rivière, il y en aura plus de dix dans la ville. [...] M. [Henri S.] Lomas a fait les préparatifs nécessaires et transformera son immense jardin en une magnifique *patinoire*¹³. »

Cet extrait anonyme, en plus d'antédater le mot d'un an, fournit une attestation canadienne du féminin *patinoire* antérieure à celle du masculin *patinoir*.

Un emploi originaire de France?

Les sources métalinguistiques les plus sérieuses insistent unanimement sur les origines canadiennes-françaises de la forme *patinoir* et sur le fait qu'elle aurait été sub-séquentiellement adaptée par la France en *patinoire*. Les ouvrages de référence européens ne font pas exception. À titre d'exemple notable, le *Dictionnaire historique de la langue française* signale que la première attestation connue du nom masculin *patinoir*, datée de 1880, a été relevée « en français du Canada », pour n'être suivie par le féminin *patinoire* qu'en 1897¹⁴.

Cependant, la consultation d'archives journalistiques françaises¹⁵ met en question les origines canadiennes du mot. Il semble plutôt que *patinoire* et sa variante *patinoir* se sont diffusés dans l'usage de France en même temps qu'ils l'auraient fait au Canada, peut-être même un peu antérieurement. Ainsi, la forme *patinoire* est attestée en France dès 1877 dans un feuilleton du *Petit Parisien*¹⁶, alors que la variante *patinoir* apparaît pour sa part en 1880 dans un article du journal parisien *Le Siècle*¹⁷. Loin d'être isolées, ces deux attestations témoignent d'un usage alors naissant en français hexagonal, où la forme féminine a rapidement pris le pas sur la forme masculine.

Conclusion

L'histoire des origines de *patinoire* se précise à la lumière des données que nous venons de déterrer. Il s'avère que le mot *patinoire* est apparu timidement à la fin des années 1870 en français du Québec et de France. Le synonyme *skating rink* est alors déjà bien attesté des deux côtés de l'Atlantique depuis au moins une décennie et il subit la concurrence de *rond à patiner* au Québec. Au début des années 1880, le néologisme est encore embryonnaire; il attire d'abord l'attention des lettrés canadiens-français Alphonse Lusignan et Oscar Dunn qui, sans avoir créé le mot, contribuent vraisemblablement à sa popularisation au Québec. Leurs écrits, ne serait-ce qu'indirectement, favorisent un certain maintien de la variante masculine *patinoir*, qui sort plus rapidement de l'usage parisien. Par la suite, la forme masculine finit par céder la place au féminin *patinoire* au Québec comme dans le reste de la francophonie.

NOTES

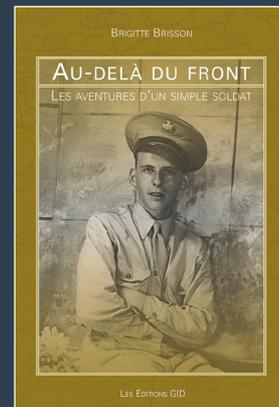


- 1 Station « Patinoire », *ExpoDicos - Le français du Québec dans les dictionnaires*, exposition présentée à l'Université de Sherbrooke, d'abord annoncée du 30 août au 31 octobre 2021, puis prolongée jusqu'au 10 décembre 2021, et partiellement mise en ligne (<http://expodicoss.evenement.usherbrooke.ca/>). Ce texte non signé présente des informations similaires à celles d'une infolettre publiée le 14 janvier 2015 par l'équipe du dictionnaire *Usito*, dans laquelle on pouvait lire que « Les Québécois [préfèrent] la traduction *rond à patiner* jusqu'à ce que l'écrivain et journaliste québécois Alphonse Lusignan (1843-1892) propose la création du nom *patinoir* ».
- 2 Raoul Rinfret, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Cadieux & Derome, 1896, p. 189.
- 3 Étienne Blanchard, « Chronique du bon langage », Montréal, *La Presse*, 34^e année, n° 266, 14 septembre 1918, p. 28, col. 2.
- 4 Nadine Vincent, « Ceci n'est pas un *grilled cheese* », Montréal, *Le Devoir*, vol. 108, n° 221, 29 septembre 2017, p. A 9, col. 1.
- 5 Alphonse Lusignan, *Fautes à corriger : une chaque jour*, Québec, C. Darveau, 1890, p. 49.
- 6 Du moins, elles ne figurent pas dans celles de ChroQué (catfran.flsh.usherbrooke.ca/corpus/chroque/), la principale base de données textuelles de chroniques québécoises de langage.
- 7 Jacques Auger et autres, *À la mémoire de Alphonse Lusignan : hommage de ses amis et confrères*, Montréal, Desaulniers et Leblanc, 1892.
- 8 Le journal *La Patrie* a été sélectionné, car Lusignan y a signé l'essentiel de ses chroniques de langue connues en 1884 et 1885. Les numérisations du périodique sont gratuitement accessibles sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4307005). On notera qu'il est nécessaire de parcourir manuellement ces numérisations afin d'accéder aux références des numéros de *La Patrie* que nous citons, car il n'est pas possible, au moment d'écrire ces lignes, d'effectuer une recherche vers les documents cités avec le mot-clé *patinoire*. Les limites des technologies de reconnaissance automatisée de caractères sont en cause.

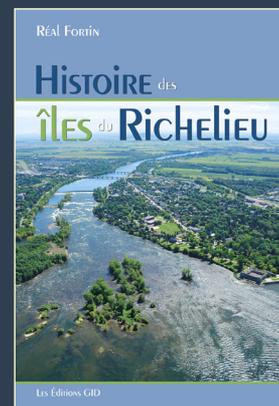
NOTES



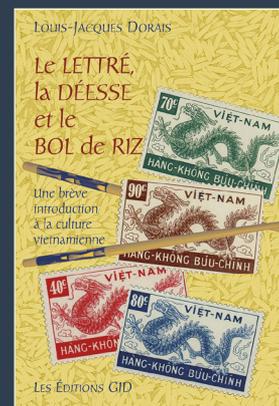
- 9 Alphonse Lusignan, « De quelques mots », Montréal, *La Patrie*, 5^e année, n° 244, 13 décembre 1883, p. 2, col. 3-4.
- 10 Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien*, Québec, A. Côté et cie, 1880, p. 136.
- 11 Marcel Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise : protégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presse de l'Université Laval, 1977, p. 28.
- 12 Il suffit de consulter les journaux de l'époque pour constater combien l'emploi était répandu à la grandeur du Québec. Notons que les transcriptions judiciaires de la célèbre affaire Chaloner-Whittaker, qui révèlent les détails de l'assassinat de Frederick Charles Whittaker par John Henry Chaloner en 1869, fournissent un beau corpus d'attestations authentiques de *rink* et *skating rink* (Assises criminelles de Québec, *Procès complet de Chaloner-Whittaker*, Québec, Presses mécaniques du Canadien, 1869).
- 13 [anonyme], « Montréal au jour le jour – Chronique locale – Patineurs », Montréal, *La Patrie*, 1^{re} année, n° 238, 5 décembre 1879, p. 3, col. 3.
- 14 *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010, p. 1564
- 15 Les attestations citées ont été trouvées grâce au site *RetroNews* (www.retronews.fr), créé par la Bibliothèque nationale de France en 2016.
- 16 Henry de La Madlène, « La cité dévote », Paris, *Le petit Parisien*, 2^e année, n° 169, 3 avril 1877, p. 2, col. 4.
- 17 [anonyme], « Chronique - La grandeur du siècle », Paris, *Le Siècle*, 6^e année, n° 17252, 9 mars 1880, p. 2, col. 6.



Brigitte Brisson
34,95 \$ • 978-2-89634-483-3



Réal Fortin
32,95 \$ • 978-2-89634-481-9



Louis-Jacques Dorais
29,95 \$ • 978-2-89634-480-2



Louis Savard
29,95 \$ • 978-2-89634-486-4



LES ÉDITIONS
Tél. : 418 877-3666
editions@leseditionsqid.com
leseditionsqid.com